La lutte contre l'antisémitisme

DOIT CESSER DE SERVIR DE CACHE-SEXE AUX CRIMES D'ISRAËL CONTRE LES PALESTINIENS

par Pierre Galand, Président de l'ABP

Nous devons toutes et tous combattre l'antisémitisme. C'est une perversité humaine qui se nourrit de profondes racines historiques dans nos sociétés européennes et qui ne demande qu'à revenir en force aussitôt que le crime n'est pas combattu. Je salue à cet égard le travail remarquable accompli par l'asbl «Les Territoires de la Mémoire».

Il nous appartient dans le même temps de clarifier le débat et de dénoncer ceux qui, dans des organisations juives et auprès des soutiens d'Israël, tentent de faire assimiler toute critique à l'égard de cet État à de l'antisémitisme. Les lobbyistes, qu'ils soient des milieux gouvernementaux israéliens ou leurs relais aux États-Unis et en Europe, ont obtenu des soutiens politiques dans les parlements et chez certains chefs d'États qui amalgament antisionisme et antisémitisme.

Aujourd'hui, dénoncer l'occupation israélienne, l'accaparement des terres palestiniennes, le blocus et les attaques aériennes contre la population civile de Gaza, les lois scélérates qui dénient aux habitants palestiniens d'Israël tout droit à l'autodétermination sur la terre de leurs ancêtres est devenu acte d'antisémitisme. Appeler au boycott des produits israéliens, en particulier de ceux en provenance des colonies illégales, combattre le crime d'apartheid contre les Palestiniens en Israël et dans les territoires occupés constitueraient des actes antisémites. Il nous faut dénoncer cette imposture et lutter pour rétablir notre droit entier à dénoncer le gouvernement Netanyahou, ses complices et les crimes de guerre et contre l'humanité dont ils sont responsables et comptables devant le peuple palestinien.

Lorsque l'Union européenne se préoccupe de la montée de l'antisémitisme, dans sa déclaration du Conseil des 27 (début décembre), et appelle «à des réponses judicaires fortes et systématiques aux actes antisémites» on ne peut qu'être d'accord pour autant qu'il s'agisse bien d'actes antisémites et non de faire taire ceux qui militent pour le respect des droits inaliénables du peuple de Palestine.

La dernière forfaiture de Donald Trump qui, violant toutes les normes internationales, reconnaît la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental en récompense de l'allégeance du roi Mohammed VI à Netanyahou, risque de provoquer de violentes réactions et révoltes contre les occupants tant dans le Maghreb qu'au Proche-Orient. Il serait tout simplement indigne de qualifier ces réactions populaires légitimes d'actes dictés par l'antisémitisme.